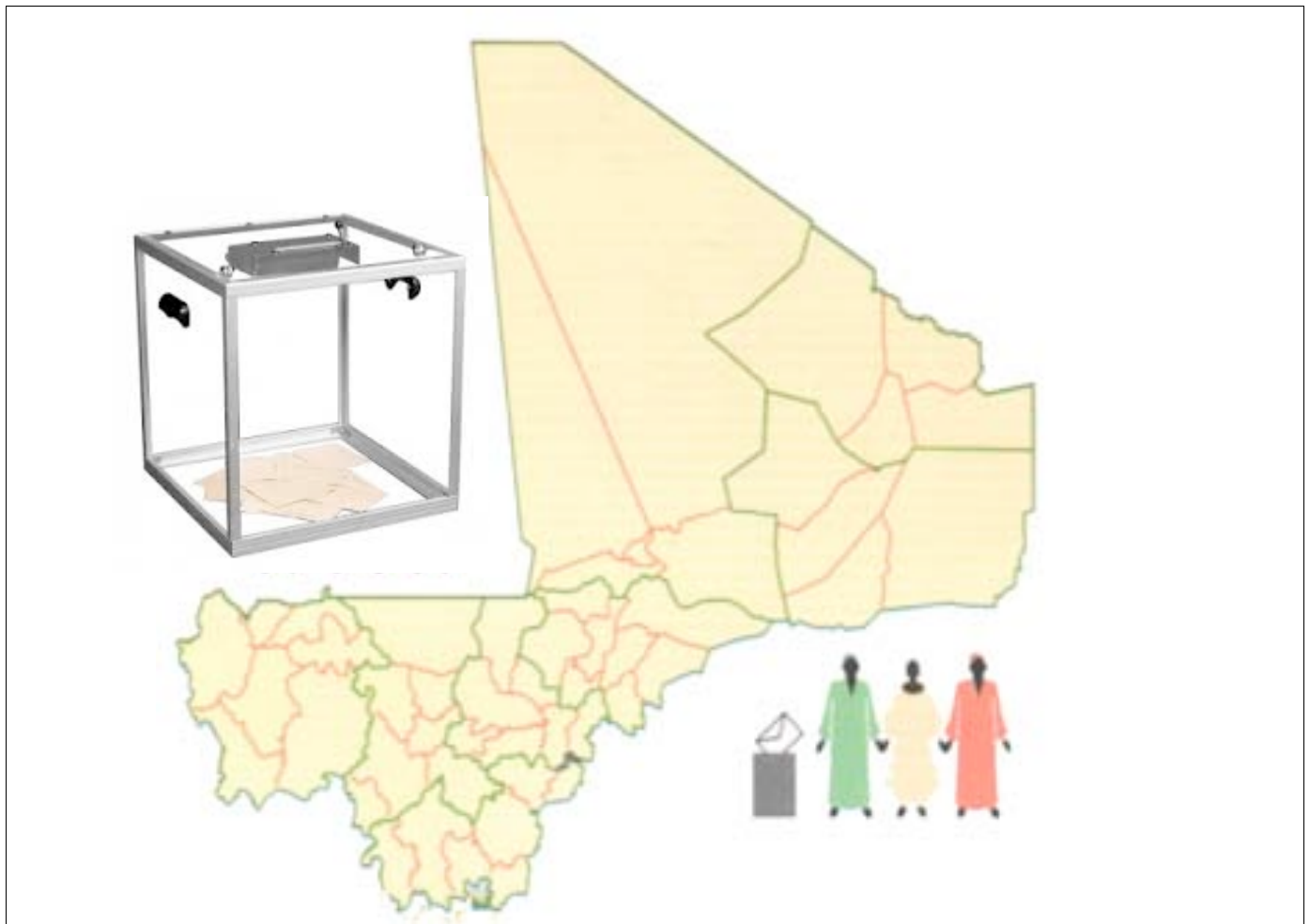


SYNTHESE DES RESULTATS COMPLETS DES ELECTIONS COMMUNALES DU 20 NOVEMBRE 2016



FEVRIER 2017

Introduction

Le 20 novembre 2016, ont eu lieu au Mali les quatrièmes élections communales de l'ère démocratique faisant suite à celles de 1999, 2004 et 2009. Les élections sont un moment privilégié pour évaluer l'implantation du processus électoral dans le paysage institutionnel malien, notamment après la crise politico sécuritaire que le pays a traversée. L'analyse des résultats de ces élections permet ainsi d'apprécier, à travers divers indicateurs, l'importance de la décentralisation et des communes dans la vie des citoyens.

Le présent document présente une synthèse des principaux résultats (candidatures, participation, résultats par liste et analyse des données sur les élus) des élections communales du 20 novembre 2016.

Les données sont présentées globalement au niveau national (certains graphiques montrent le détail par région) Une comparaison avec les résultats des élections communales de 2004 et 2009 est systématiquement réalisée, ainsi que dans certains cas avec celles de 1999, afin de montrer les évolutions.

Tenue des élections

Les élections communales se sont déroulées pour la première fois au Mali sous l'état d'urgence. Elles n'ont pas pu se tenir dans 59 communes au total :

- Dans 15 communes aucune candidature n'a été enregistrée.
- Dans 44 communes il n'a pas été possible d'organiser le vote pour diverses raisons : sécurité, absence de l'administration d'Etat, inaccessibilité des bureaux de vote.

La situation par région est la suivante :

	KAY	KOUL	SIK	SEG	MOP	TOMB	GAO	KIDAL	BKO	TOTAL
Communes ayant voté	129	108	147	117	92	30	15	0	6	644
Total Commune	129	108	147	118	108	52	24	11	6	703
Commune n'ayant pas voté	0	0	0	1	16	22	9	11	0	59

La liste des communes où les élections n'ont pas pu avoir lieu est la suivante :

REGION	COLLECTIVITE	Raison de la non tenue des élections
Ségou	SOULEYE	SECURITE
Mopti	KEWA	SECURITE
	TOGUE MORARI	SECURITE
	DIALOUBE	SECURITE
	KOUBAYE	SECURITE
	OURO MODI	SECURITE
	SALSALBE	SECURITE
	SOKOURA	SECURITE
	SOYE	SECURITE
	DIAFARABE	SECURITE
	DIACA	SECURITE
	DIONDIORI	SECURITE
	OURO ARDO	SECURITE
	OURO GUIRE	SECURITE
	SOUBOULBE	SECURITE
	TOGORO KOTIA	SECURITE
	TOGUERE KOUMBE	SECURITE

REGION	COLLECTIVITE	Raison de la non tenue des élections
Tombouctou	ADARMALANE	SECURITE
	ALJOUNOUB	SECURITE
	BINTAGOUNGOU	SECURITE
	DOUEKIRE	SECURITE
	DOUKOURIA	SECURITE
	ESSAKANE	SECURITE
	GARGANDO	SECURITE
	ISSA BERY	SECURITE
	KANEYE	SECURITE
	MBOUNA	SECURITE
	RAZ EL MA	SECURITE
	TELE	SECURITE
	TILEMSI	SECURITE
	TIN AICHA	SECURITE
	HANZAKOMA	SECURITE
	INADJATAFANE	SECURITE
	SERERE	SECURITE
	DIANKE	SECURITE
	LERE	SECURITE
	SOUMPI	SECURITE
	BER	SECURITE
SALAM	SECURITE	
Gao	TALATAYE	PAS DE LISTE
	TESSIT	SECURITE
	GABERO	SECURITE
	IN TILILT	SECURITE
	ALATA	PAS DE LISTE
	ANDERAMBOUCANE	PAS DE LISTE
	INEKAR	PAS DE LISTE
	MENAKA	PAS DE LISTE
	TIDERMENE	PAS DE LISTE
	Kidal	ABEIBARA
BOGHASSA		PAS DE LISTE
TINZAWATENE		PAS DE LISTE
ANEFIF		PAS DE LISTE
ESSOUK		PAS DE LISTE
KIDAL		PAS DE LISTE
ADJELHOC		PAS DE LISTE
TIMTAGHENE		PAS DE LISTE
TESSALIT		PAS DE LISTE
TINESSAKO		PAS DE LISTE
INTADJEDIT	PAS DE LISTE	

Les élections ont donc eu lieu dans 644 communes. Les données statistiques présentées sont issues des résultats dans ces 644 communes.

Listes présentées

A l'occasion des élections communales de 2016 quatre mille cent vingt-deux (4 122) listes de candidature ont été enregistrées dans 688 communes (inclus les 44 communes où des listes existaient mais où les élections n'ont pas pu avoir lieu). Lors des élections précédentes les chiffres étaient les suivants :

- en 2004, sur l'ensemble des 703 communes du Mali, 4 075 listes étaient en compétition ;
- en 2009, le nombre de candidature est passé à 4 745 listes, soit une augmentation de 16 %.

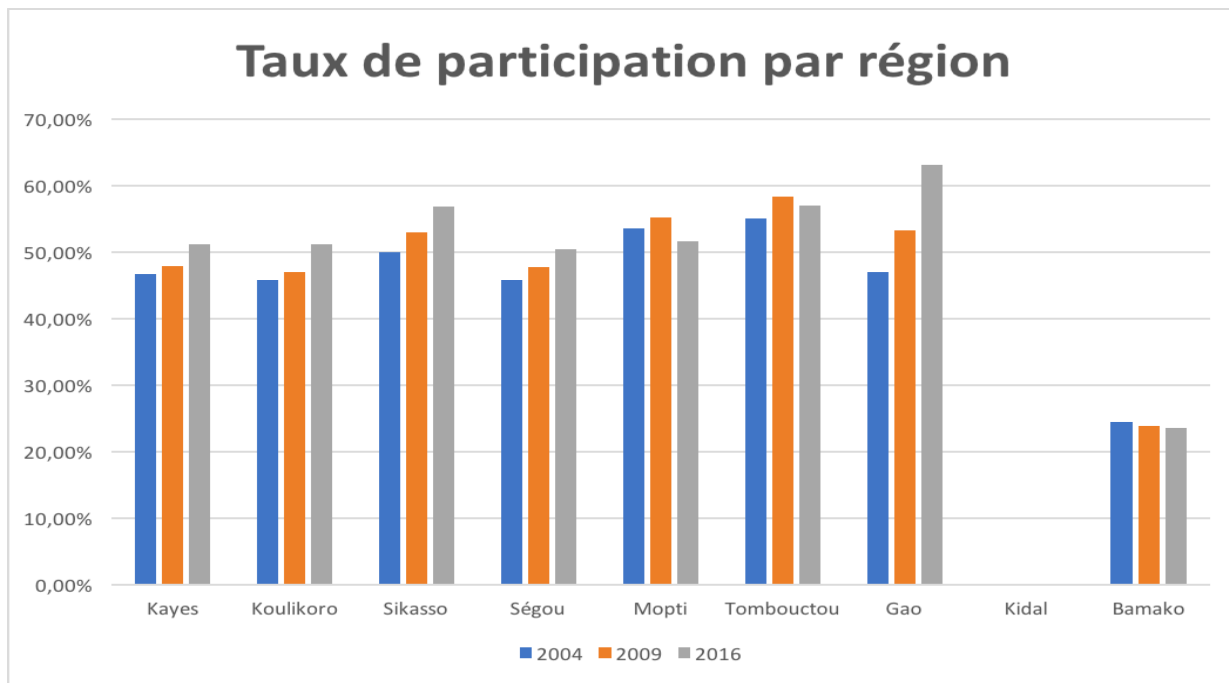
Participation

Le taux de participation national aux élections communales de 2016, calculé sur la base d'une moyenne non pondérée des participations dans chaque commune¹, est supérieur à celui de 2009 de 1,12 points et à celui de 2004 de 3,84 points.

Cette évolution démontre un intérêt croissant pour les élections de proximités particulièrement en milieu rural. Le taux en milieu urbain est inversement proportionnel à celui du milieu rural ; il connaît une baisse de 5,21 points par rapport à 2004 et 1,81 points par rapport à 2009.

	2004	2009	2016
Moyenne nationale	48,67%	51,39%	52,51%
En milieu urbain (district de Bamako et principales villes du pays)	33,50	30,10	28,29%
En milieu rural	49,23	51,81	53,17%

Le graphique ci-dessous présente la situation de la participation par région et l'évolution par rapport à 2004 et 2009 (en prenant en compte uniquement les communes ayant pu voter en 2016).



Les taux de participation restent parmi les plus élevés dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao comme cela était le cas lors des élections précédentes. Tombouctou et surtout Mopti sont en baisse par rapport à 2009 mais Gao progresse et constitue la région avec la plus forte participation.

¹ Cette logique de calcul est bien adaptée aux élections communales, l'importance étant de mesurer la participation moyenne dans chaque commune plutôt qu'une participation globale (votants sur inscrits).

On constate aussi une progression nette dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, et dans une moindre mesure Ségou.

Le district de Bamako qui avait déjà largement le taux le plus faible régresse encore.

Répartition des élus par affiliation politique

L'Arrêté n°2015-269/MATD-SG du 6 mars 2015 a fixé le nombre de conseillers à élire à 12 115. A l'issue des élections 11 196 conseillers ont été élus, dont la répartition par affiliation politique présente les principales caractéristiques suivantes :

- 181 indépendants, ont été élus ;
- 22 partis politiques ont plus de 70 conseillers chacun. Ils totalisent 10 598 conseillers (96,3% du total de conseillers) ;
- 49 autres partis politiques ont entre 1 et 49 conseillers chacun. Ils totalisent 417 conseillers au total.
- 115 partis politiques sur 186 n'ont aucun conseiller communal.
- Les 3 premiers partis ont respectivement 2 423, 1 817 et 1 729 conseillers

Au niveau des têtes de listes (futurs maires) la situation est la suivante :

- 89,13% des têtes de liste élues proviennent de 12 partis politiques ;
- Les 3 premiers partis politiques ont respectivement 192, 131 et 100 têtes de liste élues ;
- 9 partis ont entre 10 et 37 têtes de liste élues ;
- 23 partis ont entre 1 et 8 têtes de liste élues ;
- 10 têtes de liste sont des indépendants ;
- 151 partis sur 186 n'ont aucune tête de liste élue.

Répartition des têtes de liste élues entre les partis politiques

DESIGNATIONS	KAY	KOUL	SIK	SEG	MOP	TOMB	GAO	KIDAL	BKO	TOTAL
RPM	37	41	33	34	26	10	9		3	193
ADEMA-PASJ	32	13	32	15	30	4	1		1	128
URD	19	16	21	23	9	10	1		1	100
CODEM	4	6	11	5	11					37
MPR	2	6	6	5						19
UM-RDA	7	3	1	1	3	1	2			18
SADI	1		11	4						16
YELEMA	5	3	1	2	3				1	15
ASMA-CFP	5	1	1	4	1	1	1			14
UDD	1	1	2	5	4					13
CDS			10							10
CNID-FYT	2	2	4	2						10
ADP-Maliba	4	1	1	2						8
PARENA	3	3		1						7
APM-Maliko			1	2	2					5
MODEC		4	1							5
PDES	1		1	1	1	1				5
MIRIA			4							4

DESIGNATIONS	KAY	KOUL	SIK	SEG	MOP	TOMB	GAO	KIDAL	BKO	TOTAL
APR	1					1	1			3
PRVM-Faso-Ko	1			2						3
RpDM			1	2						3
PCR		1		1						2
UFD		1	1							2
UFDP				2						2
PSP					2					2
FARE AN KA WULI			2							2
COREAM	1									1
URP		1								1
PE		1								1
RDP			1							1
BARICA	1									1
CNAS-Faso-Héré				1						1
UDA	1									1
FCD			1							1

Répartition des femmes tête de liste élues entre les partis politiques

DESIGNATIONS	KAY	KOU	SIK	SEG	MOP	TOM	GAO	KIDAL	BKO	TOTAL
RPM	1			1	1					3
YELEMA	1									1
UM-RDA	1									1
UDD				1						1
INDEPENDANT						1				1
URD			1							1
PARENA		1								1
FCD			1							1
ADEMA-PASJ									1	1
TOTAL	3	1	2	2	1	1			1	11

Répartition des conseillers communaux entre les partis politiques (dont nombre de femmes)

Partis comptant plus de 70 conseillers communaux :

DESIGNATIONS	KAY	KOU	SIK	SEG	MOP	TOM	GAO	KID	BKO	TOTAL	FEMMES	% FEM
RPM	460	456	399	396	330	172	153		57	2423	662	27,32%
ADEMA-PASJ	391	273	395	283	327	64	40		44	1817	481	26,47%
URD	332	280	349	301	252	140	38		37	1729	450	26,03%
CODEM	59	96	205	104	188	14	2		14	682	166	24,34%
MPR	38	89	136	102	20	3	11		13	412	111	26,94%
YELEMA	99	69	81	58	52	4	1		17	381	96	25,20%
UDD	40	29	54	105	104		1		12	345	84	24,35%

DESIGNATIONS	KAY	KOU	SIK	SEG	MOP	TOM	GAO	KID	BKO	TOTAL	FEMMES	% FEM
PRVM-Faso-Ko	30	47	92	118	11	5			7	310	82	26,45%
ASMA-CFP	84	55	24	67	44	7	15		4	300	76	25,33%
CNID-FYT	35	89	67	90	5				6	292	72	24,66%
SADI	25	14	160	71	7	2	1		1	281	71	25,27%
UM-RDA	66	34	12	37	63	16	29		1	258	65	25,19%
ADP-Maliba	74	35	35	60	1				2	207	50	24,15%
PARENA	78	63	32	26	5				1	205	49	23,90%
FARE AN KA WULI	33	23	74	26	21	1			5	183	44	24,04%
PDES	31	16	23	26	58	10	11		1	176	36	20,45%
APR	23	13	6	21	35	24	11		4	137	30	21,90%
CDS	1	7	100	2	2					112	27	24,11%
APM-Maliko	10	13	18	37	26				5	109	23	21,10%
MIRIA		7	42	33	4					86	21	24,42%
MODEC	3	56	15	8	1					83	18	21,69%
RpDM	2	8	14	37	3				6	70	15	21,43%
TOTAL	1914	1772	2333	2008	1559	462	313		237	10598	2728	25,75%

Partis comptant moins de 50 conseillers communaux (aucun parti n'ont entre 50 et 70 conseillers)

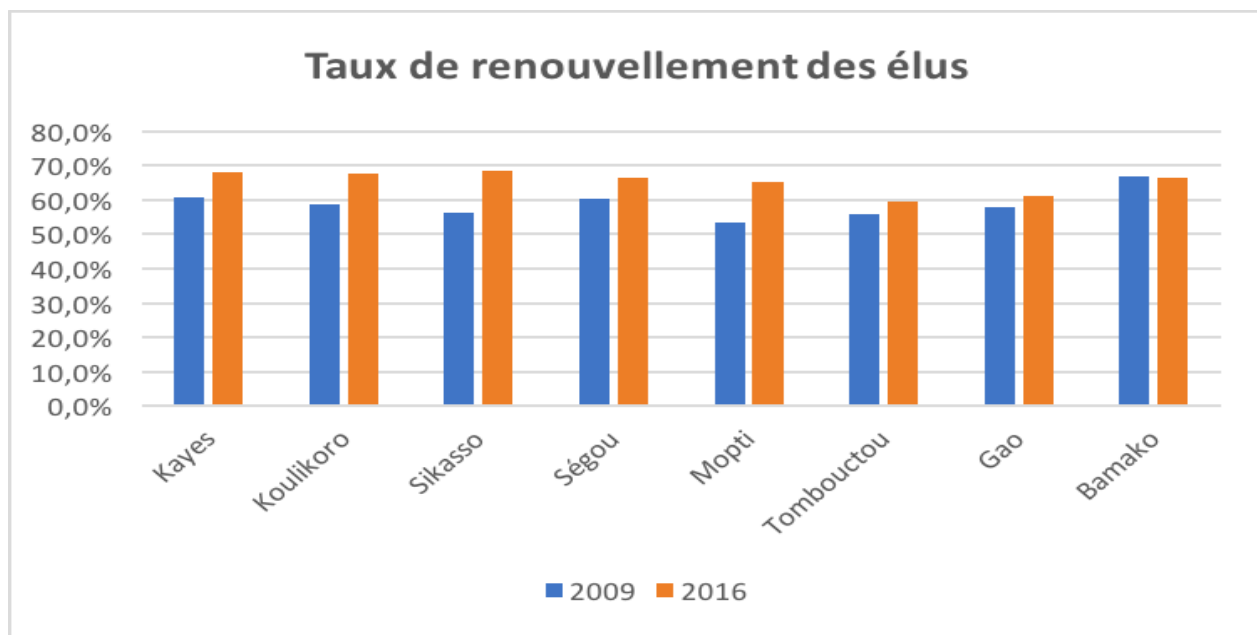
DESIGNATIONS	KAY	KOU	SIK	SEG	MOP	TOM	GAO	KID	BKO	CONS	FEMMES	% FEM
PCR	2	15		16	13					46	9	19,57%
PSP			6		38					44	9	20,45%
UFD	7	16	3	5	3					34	5	14,71%
BARICA	4	1	29							34	5	14,71%
PIDS	4	10	4	4	2	2				26	4	15,38%
JAMAA	2	4	4	3	5				4	22	4	18,18%
PACP	2	14	1	3	1					21	2	9,52%
CNAS-Faso-Héré	2	2	3	9	1					17	4	23,53%
UDA	4	3	4	4	1					16	4	25,00%
UFDP				16						16	6	37,50%
FCD		1	14							15	5	33,33%
PS	7				4		1		1	13	3	23,08%
PSR		5		5						10	4	40,00%
PE	1	5			2					8	2	25,00%
COREAM	2				5					7	2	28,57%
RDS		2				3	1			6	0	0,00%
RDP		1	5							6	1	16,67%
UMPC									6	6	2	33,33%
PH	4	1	1							6	0	0,00%
APDD-Mali	5									5	2	40,00%
CAP				5						5	1	20,00%
M-PLUS-RAMATA	4		1							5	1	20,00%
REDD		4		1						5	2	40,00%

DESIGNATIONS	KAY	KOU	SIK	SEG	MOP	TOM	GAO	KID	BKO	CONS	FEMMES	% FEM
UDM		3								3	1	33,33%
FAMA		1		2						3	1	33,33%
PSDA		2								2	1	50,00%
APDM			2							2	1	50,00%
URP		2								2	1	50,00%
RCD		2								2	1	50,00%
MSR						2				2	0	0,00%
RPC		2								2	1	50,00%
UMP		2								2	1	50,00%
BMDT			2							2	1	50,00%
ADM		2								2	0	0,00%
FDM	2									2	1	50,00%
SYNOUMA	2									2	1	50,00%
RJP									2	2	0	0,00%
RJS		1	1							2	1	50,00%
PRDT	1									1	0	0,00%
CAV		1								1	0	0,00%
ADEPM			1							1	0	0,00%
PDPM			1							1	0	0,00%
PDS		1								1	0	0,00%
RMP				1						1	1	100,00%
BARA		1								1	0	0,00%
RDR					1					1	0	0,00%
GAD				1						1	0	0,00%
UMAM	1									1	1	100,00%
MONADE		1								1	0	0,00%
PDM		1								1	0	0,00%
TOTAL	56	106	82	75	76	7	2	0	11	419	91	21,82%

Taux de renouvellement des élus

En 2009 le taux de renouvellement des élus était de 57,8 % et en 2004 de 66%. En 2016 ce taux de renouvellement est de 66,8%. On a donc un renouvellement fort des élus, du même ordre que celui des dernières élections.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de renouvellement par région :

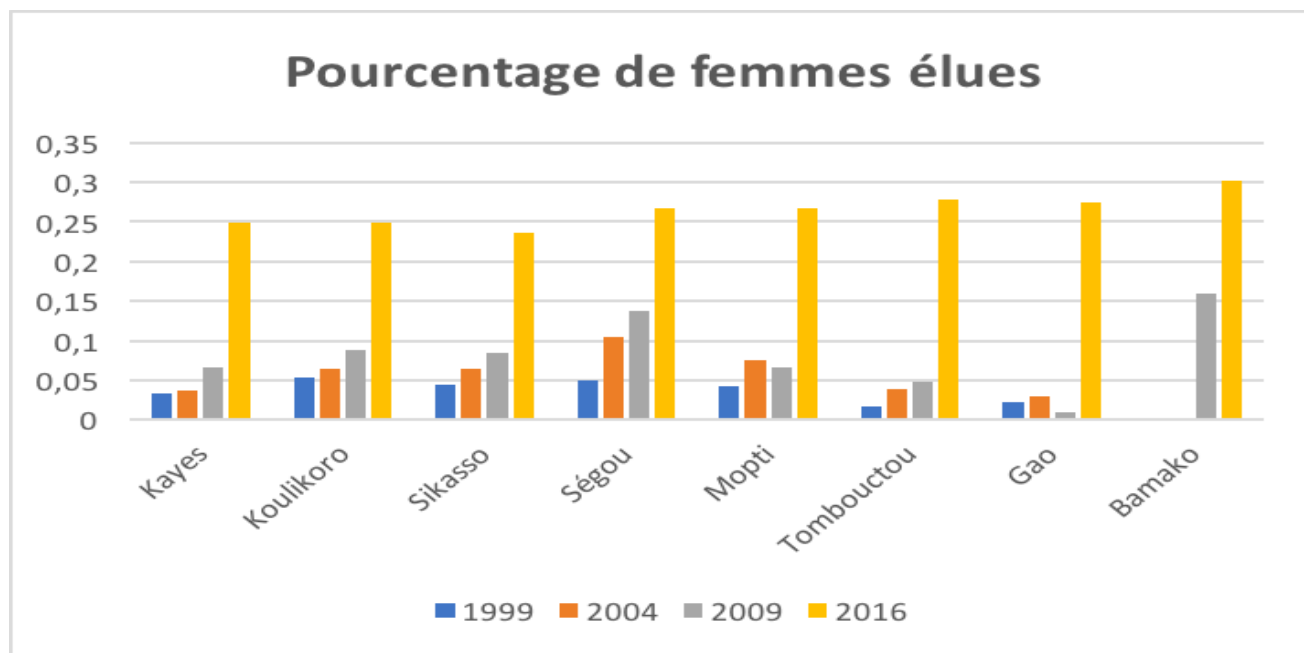


Part des femmes :

La part de femmes parmi les conseillers communaux était 8,3 % pour les élections de 2009, en progression de 1,9 points par rapport à 2004 et de 4,3 point par rapport à 1999.

En 2016, ce taux progresse nettement pour atteindre 25,6%. Ce résultat est lié à la loi N° 2015-052 qui oblige les partis politiques à présenter un tiers de femmes dans les listes proposées. Cette obligation a été respectée, ainsi sur 79 238 candidats, on comptait 26 436 femmes soit 33,4%.

Le graphique ci-après détaille les évolutions par région et montre la situation en termes de femmes élus.



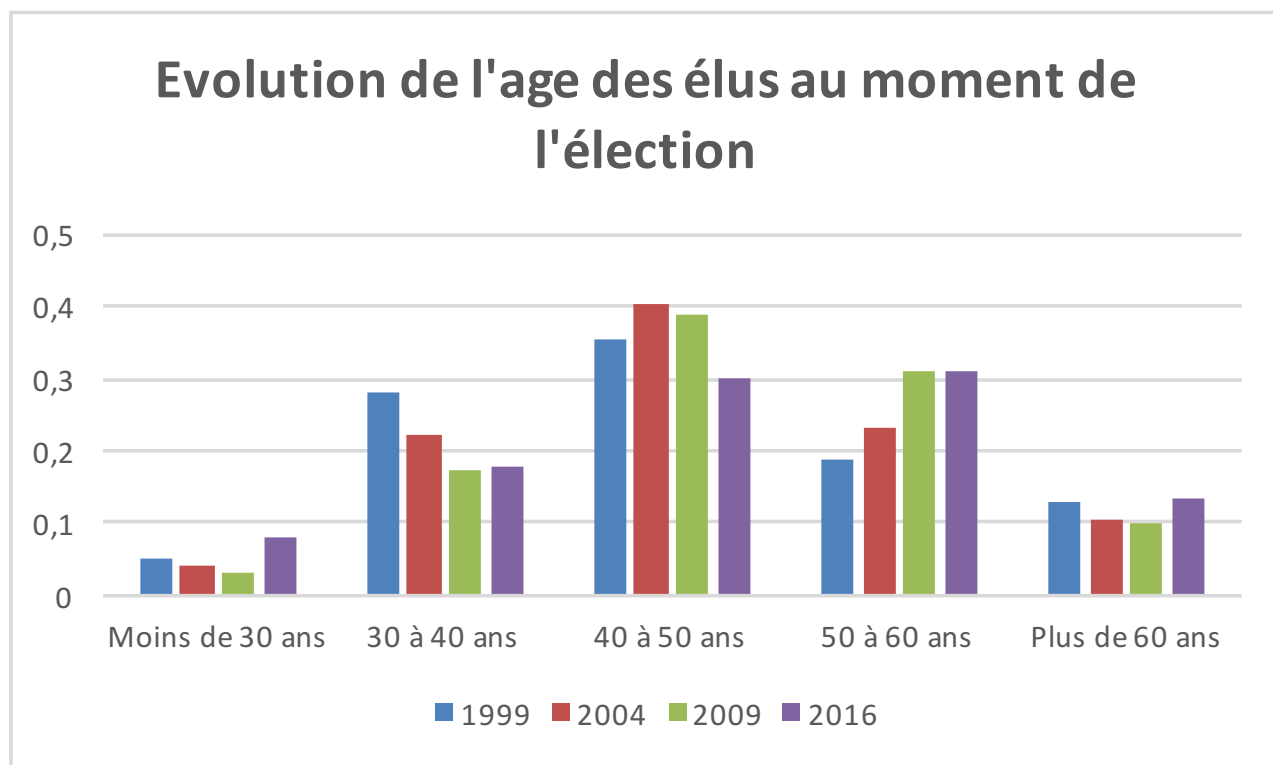
La règle du tiers de candidates a amené une harmonisation du taux de femmes élues au niveau des régions. Le district de Bamako arrive toutefois toujours en tête comme en 2009 avec 30 % des conseillers communaux qui sont des femmes (les données pour l'élection de 2004 et 1999 ne sont pas disponibles pour le district – les données utilisées sont issues de la base OISE qui ne prenait pas en charge le district de Bamako).

Par contre, le nombre de femmes maires ne progresse pas. 11 sont têtes d'une liste arrivée en tête (et seront donc investies maires conformément aux nouvelles dispositions du code des collectivités) alors qu'on en comptait 14 en 2009 (7 en 2004).

Ages des conseillers

L'âge moyen baisse légèrement : il était de 49,9 ans en 2004, de 48,2 en 2009 et il passe à 47,0 en 2016.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des élus par tranche d'âge (l'âge pris en compte est celui qu'ils avaient l'année de l'élection).



La comparaison entre les 3 premières élections montre une diminution de la part des élus dans les 2 premières strates (diminution globale des moins de 40 ans) liée à une progression des 40 – 60 ans.

En 2016 la part de moins de 30 ans augmente mais reste globalement faible. Les 30 – 40 ans et les 50 – 60 ans restent sensiblement au même niveau qu'en 2009. Les plus de 60 ans augmentent.

Situation socio professionnelle

Le graphique ci-dessous présente la répartition socio professionnelle des élus pour les 4 élections communales.

Les agriculteurs éleveurs restent largement majoritaires mais leur part diminue progressivement de 1999 à 2009. En 2016 leur part diminue fortement au profit des ménagères qui prennent une part importante en lien avec l'augmentation de la part des femmes dans les conseils communaux.

Les enseignants représentent une catégorie socio professionnelle fortement représentée. Leur part a légèrement augmenté de 1999 à 2009 mais diminue en 2016 (cela est aussi lié à l'augmentation de la part des ménagères).

